



Cibiel-Lannelongue

Au service des
jeunes filles en difficulté
depuis 1887

Claire Amitié

Au service des
jeunes filles en difficulté
en France et dans le
monde



Malgré les difficultés, Claire Amitié poursuit sans relâche sa mission.

VOTRE DON 2023 A CLAIRE AMITIE

VIA LA FONDATION CIBIEL-LANNELONGUE

ABRITEE PAR LA FONDATION FRANÇAISE DE L'ORDRE DE MALTE (FFOM)

Aidez Cibiel-Lannelongue à financer les foyers Claire Amitié qui accueillent, accompagnent et forment plus de 2 400 jeunes femmes et enfants en situation de grande précarité, en France et dans le Monde.

Redonnez-leur espoir et permettez-leur de reprendre leur place dans la société.

FAITES DE VOTRE IFI/IRPP OU DE VOS LEGS L'INSTRUMENT DE VOTRE GENEROSITE

75% du montant de votre don est déductible de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) (1)

66% du montant de votre don est déductible de votre Impôt sur le Revenu (IRPP) (2).

Vous recevrez un reçu fiscal que vous pourrez imputer à votre convenance sur votre IFI ou votre IRPP.

Guy de la Martinière +33 6 71 70 69
71Cibiel-Lannelongue
101 avenue Jean-Baptiste Clément
92100 Boulogne-Billancourt
www.cibiel-lannelongue.org

Alain-Camille Jan +33 6 07 45 25 65
Claire Amitié
59 rue de l'Ourcq
75019 Paris
www.claireamitie.org

(1) dans la limite de 50 000 €

(2) dans la limite de 20% du revenu imposable

Par chèque de € à l'ordre de : **FFOM/ Fondation Cibiel Lannelongue**
à adresser à : **FFOM/Fondation Cibiel Lannelongue**
42 rue des Volontaires 75 015 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

Adresse e-mail :@

Téléphone éventuellement :

Par carte bancaire,
directement sur le site de
la Fondation Française
de l'Ordre de Malte.
**Choisissez bien le don
fléché vers Cibiel-
Lannelongue.**

**Vérifiez aussi le plafond
de votre carte.**

Le lien direct est en bas
de ce document